

TURNY >> Notre commune

BULLETIN MUNICIPAL

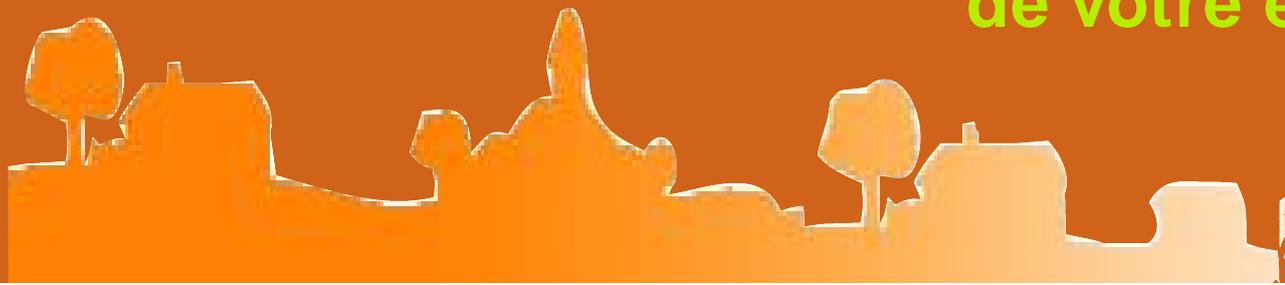
N°23 - Juillet 2017



Artistes exposant à l'Atelier agricole Plat - Lhant

Beau succès pour le 1^{er} Sentier des Arts de Turny

**Les rendez-vous
de votre été**



CPI de TURNY



Visite du Colonel Jérôme Coste

Depuis sa prise de fonctions il y a peu, le Colonel Jérôme Coste, Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours de l'Yonne (DD SIS) a entamé une tournée de visite de l'ensemble des Centres de Secours (CS) et Centre de Première Intervention (CPI) du département. L'objectif étant de rencontrer les personnels directement dans leurs entités et d'échanger avec eux.

Ce fut notre tour le mercredi 14 juin dernier. Il a ainsi pu se faire une idée et comprendre notre mode de fonctionnement, visiter notre local, apprécier nos motivations et répondre à nos questions.

Nous avons de notre côté grandement apprécié l'écoute et l'intérêt que nous a porté notre plus haut responsable hiérarchique.

Visite des hydrants

En complément de la campagne annuelle de contrôle des poteaux et bouches d'incendies (test de fonctionnement, de débit et pression en sortie), nos hydrants (leur dénomination générale) se sont vus offrir, par nos soins, une petite cure de remise en beauté. Ils ont repris leur beau « rouge vermeil » d'origine. Sur l'ensemble de la commune nous comptons 5 points d'aspiration en eau (mare, étang ou citerne), 15 poteaux incendie (photo ci-contre) et 2 bouches d'incendie (situées à même le sol).



N'hésitez pas à venir nous signaler, le cas échéant, toute dégradation ou fuite sur ces dispositifs.

Nous vous remercions également de ne jamais les encombrer (se garer devant par exemple).

Sergent Pierre Fray

INFORMATIONS MAIRIE

www.turny.fr

Vous pouvez joindre le secrétariat de la mairie par mail à l'adresse mairie@turny.fr

Mairie Tél. 03 86 35 10 99

Le secrétariat de mairie est ouvert :

Lundi, Mercredi et Vendredi 9h -12h

Mardi 14h - 19h

Jeudi 14h - 17h

Samedi 10h - 12h

Bibliothèque

Mardi 13h30 -16h30

Mercredi 14h -17h

Accueil des enfants de l'école le mardi de 14h15 à 15h45 en période scolaire.

Agence Postale Communale

Tél. 03 86 35 08 16

Le mardi 9h30 -12h et 17h - 19h

Mercredi, jeudi, vendredi 9h30 - 12h

Samedi 10h -12h

Pompiers 18 ou 112

Gendarmerie 17

La Forêt d'Othe — L'artisan de tous vos projets —

Charpente - Couverture
Maison à ossature bois (MOB) - Garage
Bâtiment industriel, agricole et artisanal
Technologie photovoltaïque
Rénovation charpente et couverture

Menuiserie artisanale
Porte - Fenêtre - Escalier
Placard - Portail

Maison Ossature Bois
MOB'HOME
La construction nouvelle génération

03 86 35 29 52
contact@lafort-dothe.com



www.lafort-dothe.com
6, route des Chenevières • 89570 TURNY

Vie municipale.....	P4
Vie économique.....	P14
Communauté de communes.....	P15
Aménagement travaux.....	P16
Fêtes et manifestations.....	P18
Culture patrimoine.....	P21
Vie associative.....	P26



Le mot du Maire

Petit à petit Turny évolue, change, se modifie, se valorise, devient de plus en plus attractif. Ceci au-delà de la gestion quotidienne, c'est un but de la municipalité. Certes nous voudrions parfois conserver notre façon de faire et tout ce que nous avons et se dire « c'était mieux avant ». Mais il faut évoluer et aller de l'avant dans un environnement où les contraintes évoluent elles aussi très vite. Une évidence : « un village qui stagne, meurt ». C'est donc par petits pas et par grandes marches que Turny avance. Un chemin de randonnée, une nouvelle balade, un morceau de trottoir, une animation, un nouveau fleurissement, une construction, une rénovation, une acquisition, un renouvellement d'urbanisme... Toutes ces petites touches qui font que Turny n'est pas le même qu'avant sans être totalement différent. Regretter ces changements c'est refuser d'évoluer, les promouvoir c'est s'engager dans un avenir, c'est ce chemin que choisit votre municipalité.

Nous avons pu vivre de nouvelles animations, le Sentier des Arts en est un bel exemple d'originalité, d'ambition pour une belle réussite, tant sur l'attractivité de notre village que sur les relations humaines qu'il crée. Faire venir dans notre village, nos maisons, 30 artistes et leurs œuvres aussi différentes et pendant 3 jours était une idée folle, mais rendue possible par la volonté de quelques uns que je remercie.

Nous pourrons aussi participer à de nouveaux événements que nous avons la chance d'accueillir. « Musique en voûtes » est un festival régional itinérant de grande qualité. Ne croyez pas qu'il est élitiste, c'est plutôt l'occasion pour tous et pour chacun d'avoir accès à ce type de spectacle qui ne nous attirerait pas naturellement : une opportunité de découverte. C'est aussi dans cet esprit qu'agit l'Ecole de musique de la CCSA : apporter la pratique musicale à la portée de chaque élève de l'enseignement maternelle et primaire par une intervention d'une enseignante spécialisée dans toutes les écoles du secteur sur 10 séances. Là aussi une réussite. C'est par ces projets que s'ouvrent les esprits qui favorisent une vie épanouie et riche.

Nous n'aurons pas cette année la chance d'accueillir Yonne Tour Sport (trop de demandes pour trop peu de dates). Nous réitérerons notre demande pour l'an prochain. De même nous avons choisi de faire venir le « Festival en Othe » une année sur deux en alternance avec Chailley pour des raisons de coût. Nous aurons par contre le plaisir d'accueillir « Les bistrots nomades » organisés par l'Office du Tourisme de la CCSA.

Quelques travaux techniques et d'embellissement ont aussi été réalisés, bordures de trottoirs Grande rue, massif de fleurs au Fays et quelques améliorations ici et là. Nous poursuivons en fonction des idées et des moyens.

L'image et la propreté de Turny est l'affaire de tous. Ne pas jeter ses débris par terre ou ses poubelles dans la nature est un acte civique, une évidence pour beaucoup mais il est surprenant de voir tout ce que l'on trouve partout. Le nettoyage prend beaucoup de temps et est très coûteux. De même, la loi ne nous permet plus de désherber chimiquement les trottoirs sans nous donner des moyens alternatifs efficaces et financièrement acceptables. Aussi nous ne pouvons donc plus nous substituer aux riverains dans cet entretien. A chacun donc d'entretenir entre sa propriété et la bordure de chaussée, dans le respect des règles bien sûr.

Je vous souhaite un bel été, empli de découvertes et de relations humaines qui font la richesse d'une vie. Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Stéphane Gallois

**BULLETIN MUNICIPAL
OFFICIEL DE TURNY**
N°23- Juillet 2017

Directeur de la publication
Stéphane Gallois

Comité de rédaction
Commission Communication
Responsable J.Claude Chevalier

Réalisation
Cathy Colin
Laurette Cerveau
Daniel Berchery

Photos
Mairie de Turny
Associations

Impression
Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Adressez vos contributions à :
bim@turny.fr

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des compte-rendus du Conseil Municipal est disponible à la Mairie et sur le site internet www.turny.fr

Conseil Municipal du 9 mars 2017

Présents : Viviane Chaussin, Cathy Colin, Maryvonne Crochet-Gosso, Véronique Jorge, Daniel Berchery, Stéphane Gallois, Jean-Pierre Charonnat, Jean-Claude Chevalier, Jean-François Chollet, Jean-Charles Combaluzier, Jean-Marc Foucher, Jean-Marc Suinot.

Absent excusé : Frédéric Imbert

Absente : Florence Bolzan

1. TRAVAUX INSTALLATION DISTRIBUTEUR DE PAIN

Pour le projet d'installation d'un distributeur de pain, la boulangerie Dumas de Saint-Florentin a accepté notre proposition aux mêmes conditions que celles envisagées précédemment. Il sera proposé uniquement des baguettes tradition à 1€ (même prix qu'en boutique).

Il est souhaité que les habitants jouent le jeu pour pérenniser ce nouveau service. Il faut donc créer une dalle et alimenter la machine électriquement. Pour la partie électricité il sera également fait une remise aux normes de l'arrivée électrique sous la fontaine (câble, disjoncteurs...) Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents (12 voix), les devis de Chanlin Fabrice – Electricité 502.94 € et EURL Ramillon – Maçonnerie 578.10 €, et précise que la commune s'engage à fournir gratuitement l'emplacement et l'électricité. Aucune taxe ou redevance ne sera exigée, ni aucun engagement de durée.

2. ACHAT MATERIEL ESPACES VERTS

Le recrutement d'un nouvel employé amène, comme prévu, de nouveaux besoins en matériel. Il est proposé d'acquérir une débroussailluse à dos (907.50 € HT), une petite tronçonneuse type élagage (300 €) et une tondeuse à conducteur marchant. Le modèle de cette dernière sera déterminé après un premier usage du matériel existant. Toutefois un modèle à usage professionnel a été chiffré (1 882.50 € HT). Une enveloppe de 3 000 € HT est votée (12 voix pour). Montant inscrit au budget prévisionnel 2017.

3. TRAVAUX BORDURAGE GRANDE RUE

Dossier préparé par Jean-François Chollet.

La commission a étudié les 3 devis obtenus à partir du même cahier des charges et d'un même métré, mais n'ayant pourtant pas exactement la même prestation. Il

est envisagé la pose de bordures depuis le Chemin de Ronde jusqu'à l'intersection de la Route des Varennes avec complément d'overgreen à l'extrémité en maintenant la chaussée sur la même largeur. L'exutoire sera réalisé dans le fossé du Chemin de Ronde avec aménagement de l'entrée du chemin. De l'autre côté : reprise du caniveau pour le prolonger jusqu'au fossé. A l'entrée de la Route des Varennes reprise du virage en overgreen. Reprise de chaussée en enrobé.

◆Fortini (16 885 € HT) ne propose pas l'enrobé demandé, limite à 110 m² la reprise de chaussée, et il manque 5 m d'overgreen.

◆ETPB (17 496.44 € HT) propose 170 m² de reprise de chaussée et a un coût d'assainissement pluvial élevé.

◆Eurovia (18 291.85 € HT) propose 215 m² de reprise de chaussée et corrige donc le « bombé » de la chaussée, propose une solution rationnelle d'évacuation des eaux.

Malgré le prix le plus élevé, le Conseil Municipal suit l'avis de la commission au vu de la prestation annoncée et propose de retenir le devis d'Eurovia 11 voix pour - 1 abstention JP Charonnat). Montant inscrit au budget prévisionnel 2017.

Le changement des buses Rue des Canes a été envisagé sur la même prestation mais ajourné suite au curage du fossé qui semble résoudre les problèmes.

4. AMENAGEMENT SOURCE DES VIGNES DU SEIGNEUR (BAS DU MATROIS)

Dossier préparé par Jean-François Chollet et Jean-Claude Chevalier. Les 2 noms de la source existent, il faudrait en choisir un pour plus de visibilité. Le Conseil Municipal attribue un montant de 2 500 € pour la mise en valeur et l'aménagement de la source, autorise le Maire à demander des subventions, et retient le nom de « Source des vignes du seigneur » (12 voix pour).

5. VIABILISATION ECOLE

Non compris au cahier des charges de l'école puisqu'à la charge du maître d'ouvrage, c'est-à-dire la commune, il est nécessaire de créer une nouvelle alimentation électrique et eau potable pour la nouvelle école. Les raccordements existant pour la Mairie seront supprimés. Le montant voté (12 voix pour) s'élève à 4 730.17 € HT soit 5 676.20 € TTC :

Electricité : 1 302.22 € HT soit 1 562.66 € TTC (forfait)

Eaux (potable et pluviale) : 3 227.95 € HT soit 3 873.54 € TTC

Telecom : 200 € HT environ.

Une moins-value est possible sur une coordination de chantier (une seule tranchée).

>> Vie municipale

6. AVENANTS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE

Lors de toute construction il y a quelques imprévus et ajustements ou oublis. Afin de ne pas retarder le chantier quelques avenants doivent être acceptés sans être validés par le Conseil Municipal. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer des avenants pour un montant global donné. Il est rappelé que le marché est en deçà des estimations.

Actuellement : avenant de modification pour 1 250 € HT soit 1 500 € TTC.

Ces avenants sont discutés avec la maîtrise d'œuvre et les entreprises. La décision sera prise avec les adjoints qui suivent la construction. Le Maire informera le Conseil Municipal des avenants signés.

Le Maire demande l'autorisation à signer des avenants pour un montant total cumulé de 15 000 € HT (11 voix pour - 1 abstention JP Charonnat).

7. CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR ETUDE DE RENOVATION DU BATIMENT DE L'ECOLE MATERNELLE

Afin d'étudier, comme envisagé, la rénovation de l'actuel bâtiment maternelle, il a été décidé de recruter un architecte. 3 cabinets ont été sollicités et ont envoyé un cahier des charges issu du travail en commission et une visite des lieux était obligatoire. Une indemnité de 500 € doit être versée à chaque architecte non retenu.

Les croquis proposés par les architectes étaient joints au compte-rendu de la commission. La commission a étudié et noté les 3 dossiers et propose :

	Estimation travaux /8	Précision estimation /5	Adéquation plan au projet /3	Montant AMO /8	Total /20
HOGE	4 309 000 €	5	3	6 10 %	18
BETTE	6 245 à 320 000 € Soit moyennc 285 000 €	2 Variable importante non argumentée	2 Cuisine incompris	4 12,5 %	14
UBIK	5 300 000 €	1 prix au m ²	0 Pas de plan	3 13,5 %	9

Le cabinet UbiK refuse l'indemnité de 500 €. Le Conseil Municipal sur avis de la commission retient le cabinet Hoge pour un montant d'honoraire de 10 % et une estimation de travaux de 309 000 € (11 voix pour - 1 abstention JP Charonnat).

8. ADHESION AUX PRESTATIONS D'INTERIM DU CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne met à disposition des communes un service de missions temporaires qui permet de bénéficier d'agents intérimaires selon les besoins (expertise, renfort occasionnel, remplacement, attente

de recrutement). A titre indicatif, le coût d'un fonctionnaire du centre de gestion est facturé 29 €/h. Le Conseil Municipal autorise (12 voix pour), le Maire à signer la convention permettant un recours occasionnel à du personnel pour des missions temporaires. Sans utilisation du service aucune adhésion et aucun frais ne sont demandés.

9. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 32 H

Il s'agit du poste d'agent technique de la personne assurant la cantine, la garderie et le ménage de ces locaux qui, jusqu'à maintenant, était en CAE. Les droits sont épuisés au 31 mars 2017. Donnant pleine satisfaction pour poursuivre cet emploi, un poste d'adjoint technique doit être créé pour une durée de travail de 32 heures avec prise d'effet au 1er avril 2017 (12 voix pour)

10. IAT PERSONNEL TECHNIQUE

L'état n'ayant rien établi concernant le personnel technique pour le nouveau régime indemnitaire R.I.F.S.E.E.P en remplacement de l'IAT, il est finalement possible de rétablir l'IAT. Actuellement 2 agents sont concernés, (le CAE étant un contrat privé l'agent ne peut pas en bénéficier), puis 3 à compter du 1er avril 2017 selon la délibération précédente. Pour l'année 2016 le coefficient 4 a été voté. Pour l'année 2017 : 3 agents sont concernés : 1 sur 35 h, 1 sur 32 h et un sur 17 h 50. Cette indemnité est calculée par application du montant de référence annuel fixé par grade, d'un coefficient multiplicateur (4 en 2016 et 8 au maximum), soit une enveloppe de 5 505.76 € pour la catégorie de personnel technique. L'IAT est proratisée au temps de travail et sans ancienneté.

Grade /Empl	Nombre de bénéficiaires	Valeur de l'Indice Au 01/07/2016	Coef.	Soit
Adjoint technique principal 2 ^e classe	1	472.43	4	1 889.92 €
Adjoint technique	2	151.93	4	1 207.92 x 2 Soit 3 615.84 €

Il est rappelé que le Maire peut moduler le coefficient en fonction des critères détaillés ci-après, en concertation avec les adjoints. Une réalisation d'objectifs personnels sera établie pour chaque agent.

.Initiatives .Discrétion
.Disponibilité .Accroissement connaissances
.Qualité relationnelle .Assiduité
.Efficience .Rigueur
(12 voix pour)

11. CONVENTION POUR LA MISE EN COMMUN D'AGENTS POUR LES OPERATIONS FUNERAIRES

Le départ en retraite du Garde Champêtre (Officier de Police Judiciaire) et son non remplacement à ce statut

entraîne un manque pour assumer les vacations à la chambre funéraire. Une convention a été établie avec la ville de Saint-Florentin pour mettre à disposition les agents de police municipale de la ville exclusivement pour les opérations funéraires (12 voix pour autoriser le Maire à signer cette convention). Le coût de la mise à disposition est de 26,41 €/h du lundi au vendredi et de 32.63 €/h les samedi et dimanche, indexé sur l'indice de rémunération de la fonction publique territoriale. Lors de ces opérations les agents sont placés sous l'autorité et la responsabilité du Maire de Turny. Pour rappel, le montant des vacations est fixé à 20 €/opération et versé à l'Officier de Police Judiciaire. Actuellement les vacations sont assurées par le Maire et les rémunérations versées à la commune.

12. DELEGATION AU MAIRE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Cette délégation, non sollicitée lors des élections du Maire, est rendue nécessaire par l'adoption du droit de préemption urbain adopté lors du Conseil Municipal du 19 octobre 2016. Elle permet de ne pas réunir le Conseil à chaque demande de certificat d'urbanisme et d'être plus efficace dans leur établissement.

Le Conseil Municipal autorise (11 voix pour - 1 abstention JP Charonnat), le Maire à exercer le droit de préemption urbain défini par l'article L.214-1 du code de l'urbanisme.

13. CONVENTION VITAVIE

Comme chaque année, la commune doit signer une convention avec l'association Vitavie. L'adhésion annuelle pour 2017 est de 50 € contre 84 € pour l'année précédente. La commune fait appel à cette association d'insertion pour plusieurs petites missions au cours de l'année (espaces verts, petite maçonnerie, peinture, etc.) avec plus ou moins de satisfactions ces derniers temps. Il est proposé toutefois de renouveler cette adhésion (11 voix pour - 1 abstention JC Combaluzier). Un devis est établi pour chaque mission.

14. ACCUEIL FESTIVAL MUSIQUE EN VOUTES

Turny a l'opportunité d'accueillir le Festival *Musique en Voûtes*. C'est une série de concerts de musique classique de haute qualité (Quatuor Manfred). Il se déroule sur toute la Bourgogne à l'automne et propose des interactions avec la vie communale.

Le programme proposé pourrait être :

- ◆ Vendredi : intervention dans les écoles par les musiciens en master classe
- ◆ Samedi matin : circuit du Haut des Sorins
- ◆ Samedi après-midi :
 - Concert des musiciens de la master classe
 - Conférence sur l'église
 - Pot

Concert du Quatuor Manfred (entrée payante). Leur venue est souvent en lien avec une opération sur l'église. Ils ont leur public d'habitues. La demande de participation est de 600 € réduite à 250 € si l'objectif de 80 entrées est atteint. Il est demandé des hébergements chez l'habitant pour les musiciens et les techniciens et des repas. Le Conseil Municipal accepte (8 voix pour - 1 voix contre JC Combaluzier - 3 abstentions V. Jorge, JP Charonnat, D. Berchery) la venue du festival *Musique en Voûtes* à Turny et autorise le Maire à signer la convention.

15. FESTIVITES POUR LES 500 ANS DE L'EGLISE

En 2018, il y aura 500 ans que la construction de l'église Saint-Mammès de Turny a commencé. Cela peut être l'occasion d'organiser quelques festivités. Jean-Claude Chevalier prend la parole et confirme au Conseil les idées tournant autour de ce projet qui ont été vues en commission et dont le compte-rendu a été transmis au Conseil Municipal.

- Organiser quelque chose sur 1 ou 2 jours autour de l'église incluant la présence d'artisans (charpentier, tailleur de pierre, compagnons du devoir...)
 - Faire venir des commerçants avec vente d'objets médiévaux
 - Contacter l'association des Templiers de Saint-Florentin
 - Jeux anciens pour enfants (quilles, échasses...)
 - Repas médiéval, costumes
 - Spectacle qui retrace la construction, l'histoire... avec éclairages, saynètes théâtrales, discours, musique.
- Le rôle du Conseil Municipal, dans cette opération, serait limité aux contacts, à la coordination des actions, à répondre aux besoins matériels généraux et à la communication. Une réunion, courant avril, sera organisée avec les associations.

16. QUESTIONS DIVERSES

◆ Indemnités Maire et Adjointes

Le décret du 26/01/2017 (applicable au 01/01/2017) fait passer l'indice brut terminal de la fonction publique qui sert au calcul des indemnités de fonction des élus de 1015 à 1022.

Le Conseil Municipal vote (12 voix pour) l'application de 31 % de l'indice brut 1022 pour l'indemnité du Maire et 8,25 % de l'indice brut 1022 pour l'indemnité des Adjointes.

◆ Avis sur le transfert de compétence PLUi à la CCSA

Lors de la séance du 10 juin 2015, le Conseil a émis un avis défavorable suivi d'un refus de la prise de compétence PLUi par la CCF lors du conseil du 10 septembre

>> Vie municipale

2015. La loi ALUR oblige les communes à reprendre une nouvelle délibération pour éviter le transfert automatique de cette compétence à la CCSA.

Le Conseil Municipal décide (12 voix pour) :

- de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Serein et Armance
- demande au Conseil communautaire de la Communauté de Communes de prendre acte de cette décision.

◆ Choix du nom de la nouvelle école

A plusieurs reprises il a été évoqué de donner un nom à la future école. Des propositions ont été faites (De la Rochefoucauld, De Barbezières, Jacques Simon...). La proposition qui semble faire l'unanimité est *Ecole de la Brumance* (12 voix pour).

◆ Achat d'une table de pique-nique pour le lavoir des gueules de loup

Il a été tenté de rénover la table de pique-nique pour le lavoir des gueules de loup mais son état avancé d'usage et quelques difficultés de démontage nous obligent à la remplacer. Il est proposé l'achat d'une table à l'ESAT pour un montant estimé à 400 € HT (12 voix pour).

Etat civil

Naissances

- . 4 mars 2017 Doriane QUIGNARD
- . 21 mai 2017 Mylan GENTILHOMME
- . 6 juin 2017 Gabin DENOLET
- . 17 juin 2017 Jade BOURGEOIS

Décès

- . 18 avril 2017 M. Claude MARQUANT
- . 21 avril 2017 Mme Jacqueline DOISNE
- . le 31 mai 2017 Mme Catherine LALVEY

ABCD PAYSAGE
CREATION ET ENTRETIEN
DES ESPACES
VERTS

- * GAZON
- * TONTE
- * ARROSAGE AUTOMATIQUE
- * PLANTATION
- * TAILLE
- * MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
- * CLÔTURE

8 RUELLÉ DES FOSSES
89570 TURNY
TEL: 03.86.35.36.41
E-mail: abcdpaysage@orange.fr
Patrick DOIN - GEBANT

Conseil Municipal du 29 mars 2017

Absents excusés : Maryvonne Crochet-Gosso (pouvoir à Daniel Berchery), Frédéric Imbert
Absente : Florence Bolzan

1. COMPTE DE GESTION 2016

L'ensemble des résultats du budget 2016 a été étudié en commission le 9 mars 2017 où tous les conseillers étaient invités. Avec l'accord des conseillers, ces chiffres ne vont pas être revus en détail. Il s'agit du compte établi par la Perception.

Résultats de clôture 2015

Section d'investissement	- 85 189.27 €
Section de fonctionnement	<u>227 562.13 €</u>
TOTAL	142 372.86 €

Résultat de l'exercice 2016

Section d'investissement	- 81 691.13 €
Section de fonctionnement	<u>104 939.46 €</u>
TOTAL	23 248.33 €

Résultat de clôture 2016

Section d'investissement	- 166 880.40 €
Section de fonctionnement	<u>232 645.51 €</u>
TOTAL	65 765.11 €

Approbation (12 voix pour) du compte de gestion 2016.

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Il s'agit du compte établi par la commune donc sous la responsabilité du Maire. Les chiffres sont identiques aux chiffres du Compte de Gestion.

Résultats de clôture 2015	142 372.86 €
Résultat de l'exercice 2016	23 248.33 €
Résultat de clôture 2016	65 765.11 €

Approbation (11 voix pour – le Maire ne vote pas) du compte administratif 2016.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	296 757.43 €	631 120.76 €
Dépenses	377 443.59 €	526 181.30 €
Résultat de l'exercice	- 81 691.13 €	+ 104 939.46 €
Résultat antérieur reporté	85 189.27 €	+ 127 706.05 €
Soit résultat cumulé	166 890.40 €	+ 232 645.51 €
Restes à réaliser	Dépenses - 369 784.00 € Recettes + 147 050.00 € Soit - 222 734.00 €	
Résultat cumulé d'ensemble	Résultat cumulé - 166 880.40 € Reste à Réaliser - 222 734.00 € Soit - 389 614.40 €	
	Soit - 389 614.40 € Résultat fonctionnement + 232 645.51 € - 156 968.89 €	
Total affiché à l'art. 1068		232 645.51 €
Résultat après affectation		- 156 968.89 € en besoin Pos. d'exécution à mettre au compte 002

>> Vie municipale

Vote de l'affectation du résultat (11 voix pour – 1 abstention JP Charonnat)

Section d'investissement : présente un déficit de - 166 880.40 € compte 001

Section de fonctionnement : présente un excédent de 232 645.51 € à répartir comme suit :

Titre au 1068 de 232 645.51 € Article 1068 (Recettes)

Excédent de fonctionnement à reprendre : 0

Article 002 (Recettes)

4. SUBVENTIONS

Chaque année une subvention est attribuée aux associations agréées par le Conseil Municipal.

Association Sportive de Turny	280,00 €
Ensemble pour les Écoles de Turny	280,00 €
La Compagnie du Parapluie	280,00 €
Les Amis du Site et du Patrimoine	280,00 €
Turny Danse	280,00 €
A Tous Points	280,00 €
Turny Pétanque	280,00 €
Cercle Généalogique	280,00 €

Associations en sommeil mais toujours agréées

Le Moto Club (dernier versement 2012)	280,00 €
Turny Sports et Loisirs (en sommeil)	280,00 €

Pour les autres associations non communales

A.D.M.R.	280,00 €
Les Après-Midi de Saint-Flo	200,00 €

L'Office de Tourisme du Florentinois est de compétence communautaire donc n'est plus subventionnable par la commune.

Formations d'apprentis : le principe retenu de financement de ces associations est de verser pour les enfants habitant Turny et sur présentation du rapport moral et financier. 2 centres de formation ne nous les ont pas adressés en 2016.

Cette année, les centres de formation suivants ont fait leur demande :

CIFA 89 : 1 jeune de Turny soit 100 €, le 2ème jeune n'étant plus domicilié sur la commune

CFA du bâtiment de Côte d'Or 1 jeune soit 100 €

MFR du Jovinien : 1 jeune soit 100 €

Il est possible que d'autres demandes arrivent en cours d'année, il sera délibéré de leur attribution ou non.

De même, il est possible de financer des créations d'associations nouvelles. Ces sommes sont donc prévues au budget mais pas obligatoirement utilisées.

Total des subventions prévues : 3 580 €

D'autres demandes ont été présentées : Outil en main (subvention de 280 € versée en 2015) Prévention Routière 89, Association des Paralysés de France, PEP,

ADAVIRS, AFM TELETHON et Com Com TV.

Lors de la commission aucune réponse positive à ces demandes n'a été envisagée.

Attribution des subventions (12 voix pour).

5. VOTE DES 4 TAXES

Depuis 2008, les taux n'ont pas été augmentés. Cette année encore il est proposé de ne pas les augmenter (12 voix pour)

Taxe d'habitation	17,38 %
Taxe foncière (bâti)	12,64 %
Taxe foncière (non bâti)	46,97 %
CFE	21,25 %

Ces taxes ont généré une recette communale de 248 683 € en 2016. Une augmentation de l'assiette est prévue pour 2016. Sans changer les taux la recette sera légèrement supérieure.

6. BUDGET 2017

Concernant la partie budgétaire de ce Conseil, l'ensemble a été étudié en commission générale le 9 mars 2017 où tous les conseillers étaient invités et pour ceux qui n'ont pu être présents le Maire se tenait, comme à l'accoutumé, disponible pour revoir le budget ensemble. Toujours avec l'accord des conseillers, ces chiffres ne sont pas revus en détail.

Pour une meilleure lisibilité les investissements ont été présentés par opération et ventilés pour le vote comme il se doit par article et chapitre. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter ce budget au chapitre, en fonctionnement et en investissement.

Le budget s'équilibre de la façon suivante :

- en fonctionnement, dépenses et recettes	564 603.00 €
- en investissement, dépenses et recettes	1 924 305.00 €

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011 Charges à caractère général	186 600,00 €
Chapitre 012 Charges personnel-frais assimilé	189 570,00 €
Chapitre 014 Atténuation de produits	57 392,00 €
Chapitre 065 Autres charges gestion courante	107 000,00 €
Chapitre 066 Charges financières	6 860,00 €
Chapitre 067 Charges exceptionnelles	300,00 €
Chapitre 022 Dépenses imprévues	12 535,00 €

Dépenses d'ordre de fonctionnement

Chapitre 042 Dotation aux amortissements	4 346,00 €
Chapitre 023 Virement à section d'investissement	-

TOTAL DEPENSES 564 603,00 €

>> Vie municipale

Recettes

Chapitre 070 : Produits de gestion courante	63 600,00 €
Chapitre 073 : Impôts et taxes	279 000,00 €
Chapitre 074 : Dotations et subventions	178 500,00 €
Chapitre 075 : Autres produits de gestion courante	20 500,00 €
Chapitre 076 : Produits financiers	3,00 €
Chapitre 077 : Produits exceptionnels	3 000,00 €
Chapitre 013 : Atténuations de charges	20 000,00 €
Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté	-
TOTAL RECETTES	564 603,00 €

Investissement

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
165 Caution Restitution caution	360.00 €	
2031 Architecte église	920.00 €	
Indemnisation architecte Bette	600.00 €	
. Restes à réaliser	16 000.00 €	
2033 - Etudes bâtiment communaux - écoles		
Insertion APC ex maternelle	600.00 €	
. Restes à réaliser	500.00 €	
2041512 – SDEY – Subvention équipement		
Eclairage public Fays-Saudurant-Rue Parc	17 000.00 €	
2051 Logiciel cimetièrre	24 000.00 €	
Chapitre 21 2116		
Sécurisation monuments (reprise concession)	1 200,00 €	
2117 Forêt communale	6 600.00 €	
2118 Frais notaire	1 200.00 €	
2121 Bacs à fleurs	3 600.00 €	
2128 Pierre Jardin du Souvenir	1 200,00 €	
Rénovation monuments aux morts	1 200.00 €	
2131 Mise aux normes salle des fêtes	18 000.00 €	
Accessibilité salle des fêtes	3 600.00 €	
2135 – Logement communal étage Mairie		
. Restes à réaliser	2 600,00 €	
2152 Mise aux normes assainissement	14 400.00 €	
Travaux voirie Grande rue Turny	22 800.00 €	
Aménagement sécurité Turny + route Tuilerie	24 000.00 €	
Aménagement piétons Bas-Turny	24 000.00 €	
21568 Borne incendie	2 640.00 €	
Matériel pompier	1 200.00 €	
21578 Distributeur de pain (aménagement)	1 320.00 €	
2183 Informatique Mairie + écoles	2 400.00 €	
Informatisation bibliothèque	2 400.00 €	
Matériel scolaire + mobilier	6 000.00 €	
2188 Panneaux accessibilité restes à réaliser	684.00 €	
Illuminations Noël	4 800.00 €	
Petits matériels	6 000.00 €	
		1321 – DRAC restes à réaliser 7 050.00 €
		10251- Don Fondation du Patri. 3 150.00 €
		1342 – Amendes de police 20% 5 700.00 €
		1342 – Amendes de police 20% 6 000.00 €
		1342 – Amendes de police 20% 6 000.00 €

>> Vie municipale

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	
Chapitre 23 2313			
<u>Aménagement locaux péri-scolaires et techniques</u>			
Travaux	372 000.00 €	1341 – DETR 20 %	69 400.00 €
Honoraires architectes + AMO	37 200.00 €	1322 – CRBFC Fond BTP 20%	69 400.00 €
Frais bureau contrôle SPS	7 200.00 €	1323 – Contrat ruralité 20 %	69 400.00 €
Aménagement cantine temporaire	6 000.00 €	1323 – CD 89 (CPI)	10 .000.00 €
<u>Construction école et abords</u>			
Construction	554 683.00 €	1341 – DETR	205 750.00 €
restes à réaliser	350 000.00 €	DETR restes à réaliser	100 000.00 €
		1322 – Bourgogne FSBTP	203 833.00 €
		1322 – ADEME restes à réal.	40 000.00 €
AMO école	36 247.00 €		
Bureau contrôle SPS	5 938.00 €		
Viabilisation	7 200.00 €		
Avenant et imprévus	18 000.00 €		
- opérations d'ordre à inscrire pour régul. (Tréso)			
2313-041 (construct.école)	124 390.09 €	2031	123 877.21 €
		2033	512.88 €
		1641 EMPRUNT	555 973.00 €
		1641 EMPRUNT TVA	193 714.30 €
1641 – Emprunts(remboursement)	3 800.00 €		
020 - Imprévus	22 942.51 €		
001 - Déficit reporté	166 880.40 €		
		Amortissement	4 346.00 €
		F.C.T.V.A	16 573,00 €
		Virement fonctionnement	0,00 €
		Affectation de résultat	232 645.51 €
		TLE	980.10 €

Budget équilibré en investissement à 1 924 305.00 €

Vote (11 voix pour - 1 abstention JP Charonnat) du budget 2017 équilibré à 564 603,00 € pour le fonctionnement et à 1 924 305.00 € en investissement.

7. ENDUIT SOCLE MONUMENT AUX MORTS

Pour compléter l'aménagement du pourtour du monument aux morts, il est judicieux de refaire le socle et les joints du marbre. Une solution envisagée de pose de marbre sur le socle a été abandonnée faute de fournisseur de marbre semblable. Il est donc envisagé de réaliser un enduit ciment coloré après piquetage (12 voix pour montant TTC 1 000 € entreprise Ramillon).

8. AVIS ECLAIRAGE PUBLIC LEDS

Le Maire demande l'avis au Conseil pour validation d'un projet concernant l'éclairage public en leds (12 voix pour). L'intégralité du dossier est gérée et en partie pris en charge financièrement par le SDEY

L'avant-projet prévoit :

- Changement de 12 luminaires, soit la totalité des non leds et ajout d'un luminaire au 15 route de la Forêt d'Othe manquant depuis le changement de transformateur. Il n'est pas prévu d'autres ajouts.
- Changement des 11 luminaires du Saudurant
- Changement des 7 luminaires et des mats de la rue du Parc.

Le montant de l'opération est estimé à 29 200.90 € TTC et la part communale est estimée à 12 713.58 € (La TVA est prise en charge par le SDEY).

Conseil Municipal du 7 juin 2017

Absente : Florence Bolzan

Absents excusés : Jean-Pierre Charonnat, Frédéric Imbert, Cathy Colin (pouvoir à Viviane Chaussin), Daniel Berchery (pouvoir à Maryvonne Crochet-Gosso)

1. ACHAT MAISON+TERRAIN RUE DES CANES

Comme évoqué, de façon confidentielle, à l'issue du précédent Conseil, la commune a l'opportunité d'acquérir la maison (environ 200 m² au sol sur un terrain d'environ 1 500 m²) jouxtant la salle des fêtes et appartenant à M. et Mme Monti. Les membres du Conseil Municipal étaient invités à visiter cette maison le 5 mai. La structure semble en bon état pour un bâti ancien malgré un important dégât des eaux qui a rendu l'habitation hors d'état. Assorti d'une grange le jouxtant, le bâtiment offre de multiples possibilités.

Le prix de la transaction après négociation est établi à 28 900 € net vendeur auquel s'ajoutent les frais estimés à environ 5 000 €. Cette acquisition permettrait éventuellement d'agrandir le parc autour de la salle des fêtes, de faciliter l'accès au parking et de réaliser un projet (à définir) dans le bâtiment.

Le « programme bâtiment » est assez dense pour une réalisation immédiate mais l'opportunité est telle que l'acquisition est envisagée (11 voix pour).

2. PARTICIPATION FRAIS TELEPHONE AGENT TECHNIQUE

Pour faciliter le service, l'agent d'entretien doit disposer d'un téléphone portable afin d'être joint durant ses heures de service (pas d'astreinte). A l'agent technique précédent les frais d'un abonnement téléphonique qu'il ne possédait pas lui étaient remboursés. Notre nouvel employé a accepté d'utiliser son propre téléphone, il est proposé de poursuivre l'indemnisation au même montant soit 15 €/ trimestre (11 voix pour).

3. RETRAIT DELIBERATION

Par courrier du 3 avril 2017, la Préfecture nous signifiait que la délibération n° 2017-022 du 09/03/2017 « avenants de construction de l'école » était illégale, le Conseil Municipal devrait délibérer pour chaque avenant avec notification de l'incidence sur le marché initial.

Mais la délibération du 3 avril 2014, « délégation au Maire » point 4° par laquelle il est donné l'autorisation au Maire de signer les avenants lors des marchés publics lui permet de signer les avenants sans limite précise de montant. La limite est donc la légalité qui

viendrait remettre en cause la base du marché.

Le Maire gardera donc, dans les faits, la limite de 15 000 € qui lui a été accordée lors de la délibération qui fait l'objet du présent retrait et continuera d'informer le Conseil Municipal des avenants signés ainsi que leurs montants (8 voix pour – 3 contre V. Jorge, JC Combaluzier, JM Suinot).

4. ACHAT JEUX POUR LA COUR DE L'ECOLE

Pour compléter les agréments de la cour de récréation et l'actuel toboggan étant hors normes, il est proposé d'en acquérir un nouveau. Le pont de singe sera déplacé. Les prix catalogue sont de l'ordre de 2 500 €, matériel non posé. Le Conseil Municipal décide d'un budget de 3 000 € pour l'acquisition et la pose d'un toboggan dans la cour d'école. Les devis ne sont pas aboutis mais il est nécessaire de permettre une installation pour la rentrée (11 voix pour). Il semblerait que d'autres associations aient des projets pour participer à l'aménagement de l'école, contact sera pris.

5. PETITS EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR ECOLE

Pour compléter l'équipement de l'école notamment de la tisanerie / bureau des enseignants il est nécessaire d'acquérir quelques équipements. Les besoins actuels sont une table, 5 chaises, 2 armoires, un four, une plaque de cuisson, un micro-onde et un réfrigérateur.

Après étude sur catalogue :

- . Four 350 € HT
- . Micro-onde 50 € HT
- . Plaque de cuisson vitro-céramique : 200 € HT
- . Réfrigérateur avec freezer 100 € HT
- . 1 table 130 € HT
- . 2 armoires hautes + 1 basse 1 100 € HT

Le Conseil Municipal attribue la somme de 2 000 € HT pour l'acquisition de ces matériels (11 voix pour).

6. ACHAT BANCS PLACE DE L'ECOLE

Plusieurs solutions étaient proposées : fabrication par un tailleur de pierre / artiste ou achat dans le commerce mais aucun n'avait l'assentiment de la commission. Celle-ci, et après une vue plus précise de la configuration des lieux, a trouvé un banc qui convenait. Bancs de fabrication industrielle en pierre reconstituée en forme courbe pour réaliser 2 petits S ou 1 S et 1 droit selon l'emplacement choisi.

3 devis ont été demandés de 2 000,00 à 2 500,00 € en différentes finitions et aspects. Des photos sont présentées au Conseil Municipal qui vote l'acquisition de 4 bancs « courbe » pour un montant de 2 440 € chez

>> Vie municipale

ALTRAD (11 voix pour).

7. TRAVAUX RESTAURANT SCOLAIRE PROVISoire

Conformément au programme de travaux, il est nécessaire d'installer le restaurant scolaire dans l'actuelle classe de primaire. Il est incontournable de réaliser quelques aménagements pour respecter les normes sanitaires. Après étude en commission, des devis ont été demandés à 3 entreprises réalisant l'intégralité de la prestation (installation électrique, évier, plan de travail et muret séparatif préparation/salle). La commission a retenu le devis de BC entreprise pour un montant de



SARL FROMONT SERVICES
Sylvana et Sandrine

03 86 43 45 87 **TAXIS TURNY** 06 08 46 77 75

***Transports Privés :**
Aéroports, gares, Courses, vétérinaire, coiffeurs...

***Transports de Malades Assis (TAP):**
Consultations, Hospitalisation, Dialyses, Kiné, Chimio, Rayons, IRM, Scanner, CMPP...

La satisfaction de nos clients est notre devise



La Pécrié
Chambre d'hôtes
15, Grande rue 89570 Turny
Tél: 03.86.35.06.34
@ : alainumpapa@aol.com



EURL RAMILLON
ENT. GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
RÉNOVATION ET NEUF

MAÇONNERIE, COUVERTURE,
AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS,
RAVALEMENTS

89570 NEUVY SAUTOUR
03.86.43.48.66
ramillon.xavier@orange.fr



3 650€ HT (11 voix pour).

8. INFORMATISATION BIBLIOTHEQUE

Sujet inscrit au budget depuis plusieurs années il est en passe d'être réalisé suite à la formation de l'employée et à sa volonté de faire aboutir ce dossier. Il s'agit d'équiper la bibliothèque d'un micro-ordinateur et de ses accessoires et d'acquérir un logiciel adhoc. L'attache de la bibliothèque départementale de l'Yonne a été prise pour conseil.

3 devis pour la partie informatique ont été demandés 2 locaux + le fournisseur du logiciel qui est adapté aux besoins des bibliothèques.

Après étude il est proposé au Conseil Municipal de prendre logiciel et matériels chez Biblix pour une simplification d'installation et maintenance.

. Matériel : 1 368.50 € HT soit 1 642.20 € TTC + 1ères fournitures

. Logiciel et formation 1 040 € HT soit 1 248 € TTC

. Maintenance assistance hébergement 390,00 € HT soit 468,00 € TTC / an

Le Conseil Régional (DRAC) subventionne à hauteur de 50 % cet équipement (11 voix pour).

9. PRESTATION PHOTOCOPIES POUR LES AUTRES COMMUNES

La Mairie a été sollicitée par la commune de Percey pour l'impression d'une publication sur leur église. Comme pour nos publications, l'impression se fait par petites séries (50 exemplaires) en fonction des besoins et est donc très coûteuse chez un imprimeur. C'est pour cette raison qu'il nous est demandé si nous pouvons le faire étant une des rares communes du secteur à être équipée d'une photocopieuse avec ce type de module de finition (pliage / agrafage).

Le Maire propose d'accepter de rendre ce service en précisant que cette prestation reste exceptionnelle compte tenu de sa problématique : petit nombre et possibilité de réédition en fonction des besoins (9 voix pour – 1 voix contre V. Chaussin – 1 abstention V. Jorge). Le prix est de 4.50 € pour 60 pages.

10. VENTE JEUX EXTERIEURS ECOLE MATERNELLE

Décision est prise de vendre au plus offrant la balançoire et le toboggan de la maternelle (11 voix pour). L'offre s'entend « à démonter » et doit être adressée à la Mairie sous enveloppe cachetée avant le 14 juillet.

RESULTATS DES ELECTIONS à TURNY

Elections présidentielles

1^{er} tour 23 avril 2017

512 inscrits

419 votants 81.84%

1 Nul

7 Blancs

Nicolas Dupont Aignan	36 voix	8.76%
Marine Le Pen	125 voix	30.41%
Emmanuel Macron	76 voix	18.49%
Benoît Hamon	12 voix	2.92%
Nathalie Arthaud	3 voix	0.73%
Philippe Poutou	3 voix	0.73%
Jacques Cheminade	1 voix	0.24%
Jean Lassalle	6 voix	1.46%
Jean-Luc Mélanchon	59 voix	14.36%
François Asselineau	4 voix	0.97%
François Fillon	86 voix	20.92%

2^e tour 7 mai 2017

512 inscrits

431 votants 84.18%

4 Nuls

37 Blancs

Emmanuel Macron	189 voix	48.46%
Marine Le Pen	201 voix	51.54%

Elections législatives

1^{er} tour 11 juin 2017

509 inscrits

236 votants 46.37%

3 Nuls

5 Blancs

Joël Rigolat	0 voix	0.00%
Edwige Jacquet	54 voix	23.68%
Annie Scaniglia Kermin	1 voix	0.44%
André Villiers	41 voix	17.98%
Frédéric Wachowiak	0 voix	0.00%
Cyrille Rey Coquais	0 voix	0.00%
Nicolas Robert	1 voix	0.44%
Elodie Roy	4 voix	1.75%
Guillaume Durand	3 voix	1.32%
Philippe Collin	30 voix	13.16%
Mehdi Barbot	5 voix	2.19%
Christophe Lamodièrre	4 voix	1.75%
François Meyroune	3 voix	1.32%
Annita Carrasco	1 voix	0.44%
Jean-Yves Caullet	81 voix	35.53%
Dursun Usta	0 voix	0.00%



2^e tour 18 juin 2017

509 inscrits

199 votants 39.10%

14 Nuls

25 Blancs

André Villiers	69 voix	43.13%
Jean-Yves Caullet	91 voix	56.88%

SEMAINE de 4 JOURS et NAP

Le conseil des écoles du regroupement pédagogique de Boeurs-Chailley-Fournaudin-Turny s'est réuni le 9 juin.

Il y a été décidé à l'unanimité des enseignants, des représentants des parents et des maires de solliciter le retour à la semaine de 4 jours.

Le transport scolaire étant assuré de façon indépendante par la commune de Chailley, organisateur de second rang des transports, l'avis est également favorable pour cette organisation.

Les maires de nos communes ont donc transmis ces avis à l'Inspection Académique qui prendra la décision finale le 13 juillet.

Les conseils municipaux n'avaient pas à se prononcer sur l'organisation du temps scolaire qui relève, bien naturellement, de l'éducatif.

Si cette nouvelle organisation est acceptée, elle recréera l'horaire ancien avec la fin des cours à 16h30 et mettra fin aux activités péri-éducatives que la commune organisait les lundis et jeudis après la classe.

JC Chevalier
1^{er} Adjoint chargé
des affaires scolaires

>> Vie économique

DOUCEUR'Emeline ESTHETIQUE

Encore une bonne nouvelle pour Turny, non seulement le printemps nous ramène nos hirondelles mais cette année, c'est également une jeune Turroise de 20 ans qui nous est revenue.

Au risque de se répéter, quel plaisir de rencontrer à nouveau une jeune fille décidée et courageuse ayant envie de réussir un projet audacieux (comme Elodie Prunier de VISIRIS).

Connaissez-vous Emeline ? Une enfant du pays née à Turny, fille de Sandrine et Philippe Perdriat. Son parcours a commencé à l'école de Turny puis s'est poursuivi au collège de Saint-Florentin. Une découverte du métier d'esthéticienne à Chailley et c'est le déclic : *voilà ce que je veux faire !*

Trois ans d'études sanctionnées par un CAP et un BAC PRO section esthétique, une année supplémentaire à Thonon les Bains pour obtenir un diplôme universitaire d'agent thermal, massage et soin de la peau, et c'est parti pour concrétiser son projet : devenir esthéticienne. Dès à présent, Emeline est prête à s'occuper de vous. L'expression «être aux petits soins» est parfaitement adaptée à Douceur'Emeline. Fermez les yeux, fini le stress, détendez vous et Emeline vous fera découvrir ses modelages relaxants. Un instant de bien être et de bonheur dans un monde parfois agité et difficile. Actuellement, il suffit de téléphoner pour convenir d'un rendez-vous afin qu'Emeline se déplace à votre domicile.

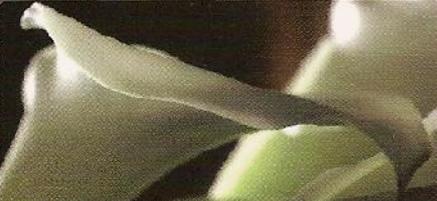
Depuis son installation le 22 février 2017, grâce à Facebook et à ses relais, mais aussi par le bouche à oreille, Emeline fidélise sa clientèle. Elle propose : épilations, soins du corps, soins du visage avec des produits certifiés bio PHYT'S, maquillage journalier ou exceptionnel, pour un événement inoubliable : votre mariage, beauté des mains et des pieds, pose de vernis. Tous les détails de ses prestations sont disponibles dans un dépliant que vous pouvez vous procurer à la mairie de Turny. Cerise sur le gâteau : une carte de fidélité vous sera remise dès votre premier soin. Alors, n'hésitez plus, vous manquez d'idée pour un cadeau de fête, d'anniversaire ou à Noël, offrez un soin du corps ou du visage.

Mesdames, Mesdemoiselles mais aussi Messieurs (si, si !...) pour davantage de bien-être et conserver longtemps votre beauté, téléphonez à **Douceur'Emeline** au **06 03 25 03 59**.



Daniel Berchery

Hedou Funéraire
Turny - Saint Florentin



4, route de Chennevières
89570 Turny
Tél. 03 86 35 02 08



7, rue du faubourg Dilo
89600 Saint Florentin
Tél. 03 86 35 04 50



VISIRIS
Votre opticien spécialiste

Elodie Prunier

26, av Joséphine Normand
Route de Saint-Florentin
89210 Brienon-Sur-Armançon

Du mardi au jeudi : 9h-12h/14h-19h
Vendredi 9h/19h - Samedi 9h/18h

Tél : 03 86 43 84 34

Contact@visiris.fr - www.visiris.fr

HARMONISATION DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE

Comme prévu la CCSA est en phase d'ajustage et d'harmonisation de compétences suite à la fusion au 1^{er} janvier. Le travail est long et laborieux. Il nécessite des concessions pas toujours faciles à concevoir pour les uns et les autres et font grincer des dents. L'objectif est de rendre un service équivalent aux 25 000 habitants du territoire. Les 2 communautés initiales avaient parfois pris des décisions et des orientations différentes. Des compétences sont parfois à abandonner ou à redessiner, avec les choix budgétaires qui s'imposent. Bien évidemment les décisions se prennent démocratiquement à la majorité, n'en déplaisent aux mécontents, il est difficile d'avoir l'unanimité à 48 conseillers et 29 communes. Voici quelques compétences exercées qui touchent directement les habitants.



Ordures ménagères

C'est le plus gros budget de la communauté (2 500 000 € environ). Nous avons décidé d'étendre le ramassage des sacs jaunes par nos propres équipes sur la totalité du territoire dès le 1^{er} juillet, pour quelques économies supplémentaires. Le calendrier de collecte a été modifié pour quelques communes (pas Turny). L'ex Communauté de Communes de Seignelay Briennon avait instauré la redevance et l'ex Communauté de Communes du Florentinois avait étendu la taxe sur tout son territoire. Nous étudions les avantages et inconvénients de chaque système, aucun des deux n'étant parfait, pour prendre une décision applicable au 1^{er} janvier 2018. Rien n'est encore décidé.

SPANC

La compétence était exercée différemment et à des niveaux de services différents. Elle sera harmonisée avec ici, à minima, le respect de la législation. L'ex Communauté de Communes du Florentinois, après les contrôles obligatoires, a mis en place pour les installations hors normes, une proposition de commandes groupées qui peut permettre de bénéficier de subventions éventuelles. Sont concernées à ce jour, les installations présentant un risque d'insalubrité publique ou de danger pour l'environnement. Des négociations avec l'Agence de l'eau pour établir les règles de financement sont en cours. Bien évidemment, vous pouvez réaliser la rénovation de votre assainissement avec l'entreprise de votre choix, sous contrôle du prestataire de la CCSA, mais vous ne pourrez bénéficier de ce système de subventions hypothétiques.

Ecole de musique et théâtre

Cette compétence ne touche pas que les élèves qui désirent apprendre un instrument. La CCSA, par l'école, intervient dans presque toutes les classes maternelles et primaires de la Communauté pour initier les enfants à la musique lors de 10 séances de ¼ d'heure. Ce sont près de 1500 enfants qui sont concernés. Claire Cappeï, enseignante spécialisée a su captiver vos enfants. Sont abordés : le rythme, l'expression corporelle et la musique. Cette activité est très appréciée par les élèves et leurs enseignants. L'école intervient également au collège de Briennon pour une activité théâtre initiée par l'ex CCSB et sera étendue au collège de Saint Florentin. C'est aujourd'hui un réel partenariat entre la CCSA, l'école de musique et théâtre et l'éducation nationale. L'école a aussi un rôle d'animation du territoire avec des concerts dans les communes et les commerces locaux.

Voirie

La compétence voirie est étendue sur l'ensemble des communes dans les mêmes conditions que dans l'ex CCF. Vous avez pu remarquer l'intervention de l'entreprise de peinture au sol qui a refait tous nos marquages sur les voies communales. C'est une compétence communautaire. Un programme de travaux est en cours d'élaboration pour l'été. Seront probablement concernés la rue du Graven, la route des Carbiers, la ruelle des Fossés, la place Saint Mammès, le chemin du Champlain, en fonction des résultats de l'appel d'offres.



Stéphane Gallois,
Délégué communautaire

>> Aménagement - Travaux

ACQUISITION RUE DES CANES

Lors des périodes de gel de l'hiver dernier, notre employé communal a constaté une fuite d'eau importante dans une résidence secondaire à coté de la salle des fêtes. Nous avons fait fermer le compteur par les fontainiers et contacté les propriétaires. Nous avons appris alors, que la maison était à vendre depuis plus d'un an. Devant l'ampleur des dégâts des eaux, le prix de la maison a beaucoup baissé.

Composé de 1 500 m² de terrain et d'un bâtiment de 215 m² environ (habitation et grange), cette propriété est insérée dans le parc de la salle des fêtes. L'acquisition est une opportunité d'agrandir le parc et de réaménager cet espace. Le prix a été négocié par l'agent immobilier à 28 900 € sur proposition du Conseil Municipal. Plusieurs idées d'utilisation de cette maison ont été avancées mais aucun projet n'est arrêté. Notre « programme bâtiments » est déjà bien chargé pour envisager des travaux prochainement. Nous aurons donc le temps d'y réfléchir et d'affiner nos idées. Dans un premier temps, nous envisageons un aménagement du parc avec un accès au parking dit « du tennis » par la rue des Canes et agrandir le parc qui est un espace ombragé très apprécié.

Le Conseil a donc décidé l'achat de cette propriété pour un montant de 28 900 € hors frais d'acquisition.

S. Gallois

DESHERBAGE DEVANT DOMICILE

Au moment où l'alternance pluie-soleil nous fait sortir régulièrement les tondeuses (en respectant le voisinage) on a tendance à regarder d'un mauvais œil l'herbe des trottoirs et des caniveaux !

Qui fait quoi ? et comment ?

L'entretien du trottoir ou de la bande entre la limite du terrain et la voie revient au riverain. Mais attention, il est interdit de traiter le premier mètre à partir du caniveau (ou du bord de la voie) avec des produits chimiques. Comme les trottoirs ne font bien souvent guère plus d'un mètre de large, vous ne pouvez traiter que le long de votre clôture. Pour ce mètre de large, on peut brûler, traiter avec des produits marqués « autorisés » ou surtout arracher à la main ou à la binette !

Pour les parties communales, dans la mesure de son temps, notre agent technique, Eric, procèdera comme la loi l'impose sans produit mais aussi sans procédé nouveau efficace ! L'entretien des fossés et des chemins est réalisé selon l'endroit par une entreprise, une association d'insertion ou Eric.

TRAVAUX REALISES



Centre bourg Grande rue

Enfin l'extrémité de la Grande rue du centre bourg en direction des Maraux a retrouvé une largeur normale et le trottoir bordant les habitations a été réalisé. Les accotements de chaque côté du croisement avec la route des Varennes ont été repris en « dalles de boîte à œuf » (overgreen) permettant

d'éviter la dégradation de la banquette. Il ne reste plus qu'à installer un miroir permettant de voir les véhicules qui, trop souvent, coupent le virage au risque d'accidents.

Le Fays

Au Fays, profitant de l'implantation du panneau de randonnée au croisement de la route de Chailley, Eric, notre agent technique a remis en état le point d'eau et réalisé deux parterres de plantes à fleurs. L'espace détente a été protégé des voitures par des grès.

Linant

L'espace de détente du lavoir des Gueules de Loup a été remis en état : décapage et traitement des jeux et des bancs (comme pour tous les autres bancs de la commune), réparation de la passerelle sur la mare, changement de la table de pique-nique.

La source du château des Varennes

Bien dissimulée du regard des promeneurs, cette source est située au pied de la parcelle dite des « vignes du seigneur », sans doute parce que le seigneur des Varennes y cultivait ses vignes. De cette source une canalisation amenait autrefois l'eau jusqu'au château.

Elle a été dégagée de la décharge sauvage qui la recouvrait et est accessible et visible désormais à partir du chemin de randonnée du Haut des Sorins. Pour y accéder un fléchage et un accès ont été réalisés.

JC. Chevalier



JC. Chevalier

>> Aménagement - Travaux

CONSTRUCTION ECOLE



La construction de la nouvelle école se poursuit au rythme prévu et l'ouverture maintenue pour la rentrée. Les entreprises réalisent les peintures, les revêtements de sol, et les aménagements intérieurs (sanitaires, électricité). En extérieur l'entreprise de paysage aménage le parking et le chemin piétonnier. Parallèlement la transformation de la chaufferie en énergie « bois granulé » pour la mairie et l'école a débuté. Financièrement la dépense est en dessous des sommes allouées budgétairement.

L'inauguration, avec les acteurs et financeurs aura lieu le 16 septembre, journée du patrimoine dont le thème cette année est « jeunesse et patrimoine ». Nous prévoyons cet après-midi-là de faire visiter à ceux qui le désirent la nouvelle école (à 14h et 16h).

Dans notre programme de réhabilitation des bâtiments nous étudions le réaménagement de l'actuelle (et bientôt ancienne) école maternelle pour y installer le restaurant scolaire, l'atelier communal et le CPI. A l'étage un appartement de 70 m² (2 chambres) sera mis en location. Nous en sommes pour ce projet au stade de l'APS (avant-projet sommaire) qui doit être dessiné pour entrer dans le budget de 309 000 € prévu.

DISTRIBUTEUR DE PAIN

Le pain est un aliment de base de notre alimentation, son approvisionnement local est une préoccupation bien légitime de tout habitant. L'installation de « terminaux de cuisson » dans notre département m'a interpellé. Il s'avère, après avoir rencontré un installateur, que cet investissement n'est pas assez rentable pour la zone de chalandise concernée (proximité de Saint-Florentin, pas de grande circulation, etc.).

La proposition alternative de pose d'un distributeur est alors apparue comme une opportunité intéressante. La recherche d'un boulanger pouvant investir dans ce matériel était lancée. Après quelques tournoiements, j'ai proposé à la Boulangerie Dumas de Saint-Florentin de réaliser l'opération. L'accord a été prompt. La commune s'est engagée à mettre en place une plateforme, à l'alimenter et à fournir l'électricité. Le lieu d'implantation a été choisi en raison de la présence d'un compteur communal à proximité.



Nous en avons profité pour remettre aux normes l'alimentation électrique de l'ancienne fontaine. Le boulanger a fourni le distributeur et le gère. Il a choisi de vendre des baguettes « tradition » dont la conservation est optimum. Le choix de ne pas mettre de viennoiserie à disposition s'explique par la grande variation d'achat de ce type de produit qui entrainerait des pertes.

Le distributeur est alimenté tous les matins (sauf mardi) vers 7h30, d'environ 50 baguettes et complété une à deux fois dans la journée.

Depuis le 26 avril, vous pouvez donc prendre votre pain à Turny. Les objectifs de vente semblent être atteints pour assurer la pérennité du service.

La place est devenue par cette innovation un lieu de rencontre autour de la baguette et nous savons que cette nouveauté apporte un grand service 24h sur 24 à la population de Turny et d'ailleurs. Alors pourquoi s'en priver...

S. Gallois

**TURNY
Bourg**

Pain en libre service 24h /24

sauf le mardi de 2h du matin à mercredi vers 7h30
dans la limite du stock disponible

1€

la baguette tradition

>> Fêtes et manifestations

UNE FETE PATRONALE SOUS LE SOLEIL



Cette année la fête patronale s'est déroulée le week-end du 20 et 21 mai sous le soleil.

Le samedi soir c'était l'ouverture de la fête foraine et une messe était célébrée à l'église Saint Mammès suivie d'un apéritif.

Le dimanche matin dès 5h30 les exposants du vide-grenier envahissaient les rues de Turny. Le vide-grenier était animé par le trio *Atroy* : jongleur acrobate, percussionniste jongleur et batteur.

La salle des fêtes était occupée par différents exposants :

- l'Office du tourisme Serein et Armance
- *A tous points* avec ses broderies
- Stand de la commune de Turny
- Francis Marquet avec ses livres sur le Florentinois
- l'Association *l'Outil en main*.



Mais la fête n'aurait pas autant de succès sans son pôle restauration avec son boudin à l'ancienne, ses jambons à l'os et frites maison, animé par l'association des parents d'élèves *EPET*, et l'*Amicale des pompiers*.

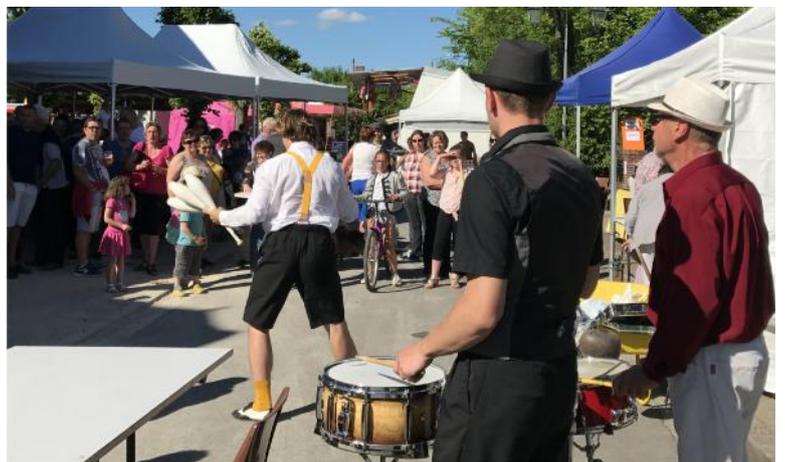
Autour de ce pôle restauration on pouvait trouver des produits régionaux : Miel, fromage, champagne, vin, pain, pâtisserie.

Une animation dans l'après-midi pour les enfants permettait de repoter un plant de tomates cerises et chacun repartait fièrement avec sa plantation.

Nous avons pu également assister à un spectacle de *Turny Danse*.

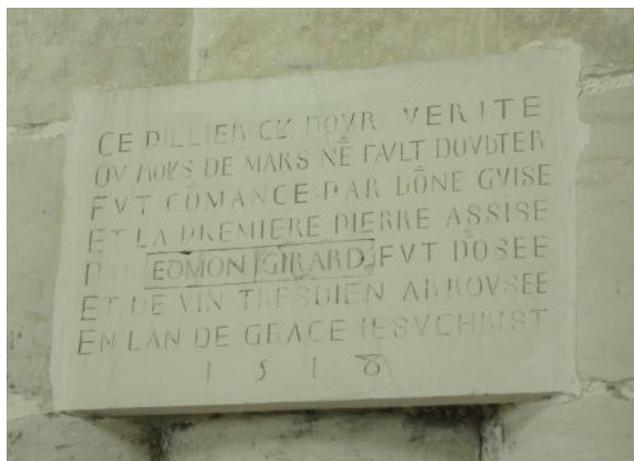
Merci à tous ceux qui font la réussite de cette belle fête.

Viviane Chaussin
Adjointe fêtes et cérémonies



>> Fêtes et manifestations

ET DE VIN TRÈS BIEN ARROSEE EN L'AN DE GRACE JESU CHRIST 1518



L'avez-vous tous vue cette plaque sur le premier pilier de l'église de Turny, marquant la date de la pose de sa première pierre ?

Il y aura **500 ans** l'an prochain que cette cérémonie de la pose de sa première pierre eut lieu. On ne peut laisser passer cet anniversaire sans une fête... pas forcément de vin très bien arrosée !

Une occasion d'imaginer un grand moment festif. Une date est arrêtée : les 24 – 25 août 2018. C'est loin mais c'est le temps nécessaire pour y penser et la préparer.

C'est le début du 16^e siècle, la Renaissance. Tout ce qui peut nous faire retourner à cette époque peut faire l'objet du programme.

Le programme ?

Rien n'est arrêté. Bien sûr il y a déjà des idées, mais chacun peut en avoir. Aussi c'est un appel à VOS idées que nous lançons.

On a pensé démonstrations d'artisans, jeux pour les adultes et les enfants, musique et danses, reconstitution de scènes vivantes (construction de l'église, vie des habitants ...), repas Renaissance, costumes, etc...

C'est à compléter, à sélectionner, et ensuite à coordonner et à monter.

Ce ne sera pas un projet du Conseil Municipal même si celui-ci en est l'initiateur. Ce doit être un projet émanant de la population et d'ailleurs, un collectif devra se créer pour le conduire.

Vous avez des idées ?

Vous avez des compétences (couture, cuisine, éclairages, ...) ?

Vous avez envie de jouer, de créer une saynète, de chanter ?

Vous vous posez des questions sur cette idée farfelue ?

Contactez l'un de nous et nous ferons de ce moment un temps sympathique et récréatif !

Viviane CHAUSSIN	03 86 56 24 26
Jean-Claude CHEVALIER	06 18 08 59 09
Cathy COLIN	06 31 43 52 11
Maryvonne CROCHET-GOSSO	06 71 11 51 73
Elisa LAMOURET	06 36 54 37 14
Sophie PIAT	06 29 39 16 37

vchaussin@turny.fr
jcchevalier@turny.fr
catycolin@hotmail.fr
mary.crochet@laposte.net
elisa.lamouret@gmail.com
soppiat@yahoo.fr





COUP DE POUCE
Peinture intérieur, extérieur
Revêtement
Sols
Vitrerie
Isolation

Tél. 03.86.35.25.15
Port. 06.87.78.01.02
peje.guenot@wanadoo.fr
4 ruelle du bouquet l'hospital 89570 Turny



Étienne CANO

- DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
- BUREAU D'ÉTUDES

24, route des Chenevières « Les Maraults » 89570 TURNY - Tél.: 03 86 73 35 13
Port: 06 70 77 15 58 - E-mail: aplombdiag@orange.fr

RCS GENS - Siret 500 294 988 00018 - Code APE 7120B

>> Fêtes et manifestations

CEREMONIES COMMEMORATIVES



Le Monument aux Morts de Turny dont le socle a été rénové

19 mars

La municipalité a organisé une cérémonie au monument aux morts pour commémorer le cessez le feu en Algérie le 19 mars 1962, il y a donc 55 ans. C'est la seule commémoration pour laquelle des anciens combattants sont encore présents. La cérémonie a débuté par le dépôt de la gerbe et la lecture des messages officiels. Une minute de silence a clôturé l'hommage à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Les jeunes n'ayant pas cours ce jour-là, sont intervenus pour la musique et la lecture des textes. Puis à l'invitation du Maire, les participants ont rejoint la salle du Conseil pour échanger autour du verre de l'amitié.

8 mai

Un peu d'histoire : le 8 mai 1945 à 15 h les cloches des églises de France sonnent la fin de la seconde guerre mondiale. Si la célébration de l'Armistice fut instaurée dès 1946 c'est seulement en 1981 qu'un consensus a été trouvé pour que seul le 8 mai reste férié.

En ce 8 mai 2017 à Turny, comme dans toutes les communes de France, hommage a été rendu à « toutes les femmes et tous les hommes Français ou venus du monde entier, issus de toutes les origines et de toutes les cultures qui conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire national et faire triompher la fraternité », selon le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants. « Notre pays s'est construit après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires ».

Cathy Colin

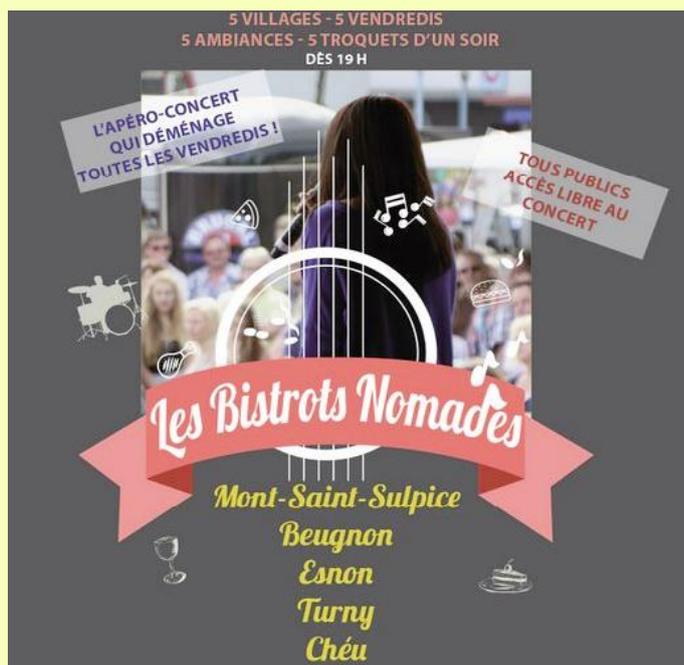
LES BISTROTS NOMADES

Les bistrots nomades sont une série de concerts organisés par l'Office du Tourisme de la Communauté de Communes Serein et Armance qui se propose d'animer une soirée dans nos communes rurales autour d'un repas et d'un concert. Ce sont de 150 à 300 spectateurs qui se déplacent chaque soir.

Cette année Turny recevra le groupe **Princesse et Gargouille** le vendredi **18 Août** vers 19h. Ce spectacle est annoncé dans le style chanson française populaire des années 30 à 60.

L'organisation du repas, après appel aux associations est confiée à **Turny Pétanque** qui a accepté cette mission. Bien sûr toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour épauler les organisateurs. Vous pouvez vous adresser à Philippe Vacavant ou à un membre de l'association (ou par la mairie qui transmettra).

Retenez dès à présent la date de cette soirée champêtre qui se tiendra autour de la salle des Fêtes de Turny.



>> Patrimoine Culture

INAUGURATION DES CIRCUITS DE RANDONNEE



Le 7 mai dernier était inauguré le circuit de randonnée du Fays ainsi que celui dit « des trois lavoirs » de Chailley.

Voici trois ans, modestement, la commune de Turny inaugurerait son sentier du Haut des Sorins mettant en valeur son patrimoine rural de lavoirs, de puits, de sources. Sa réalisation en avait été collective : débit, peinture et plantation des balises, coulage du béton dans les plots, réalisation d'une petite plaquette. L'équipe municipale aidée de quelques habitants avait été à l'oeuvre. L'idée de ce sentier était naturellement de mettre en valeur notre patrimoine, notre village, de le faire vivre, de le faire connaître, de le faire apprécier et pourquoi pas d'attirer. Mais dès ce moment nous avions l'idée de poursuivre cette réalisation par la création d'un sentier au Fays orienté sur les paysages et la forêt.

Cette volonté alliée à celle de la commune de Chailley dont le trail attire de nombreux sportifs a rejoint un objectif de la Communauté de Communes de développer les actions touristiques pour faire vivre notre secteur. C'est ainsi que ce projet de nouveaux sentiers est entré dans le programme communautaire. On passait

de l'artisan au professionnel, ce qui nécessitait de faire appel à une entreprise compétente pour concevoir un produit de qualité, de définir une charte et de la faire adopter.

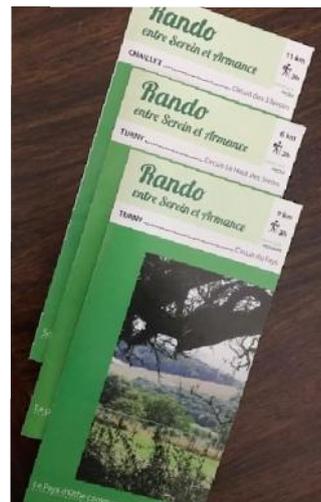
Voici donc les deux premiers circuits réalisés dans ce cadre. Les panneaux descriptifs des villages et des sentiers, le balisage aux normes sont réalisés par des professionnels et financés par la Communauté de Communes. Le premier circuit de Turny en a profité pour se mettre au niveau exigé par la charte et aujourd'hui ce sont d'autres communes qui entrent dans ce programme : Sormery qui finalise sa mise à niveau cette année, Venizy qui avance son projet, Soumaintrain qui fait connaître son désir d'entrer dans le jeu.

C'est la raison pour laquelle cette inauguration s'est faite en présence des élus de la Communauté de Communes et de l'Office du Tourisme qui assure la promotion de ces circuits en concevant et diffusant les plaquettes de ces circuits.

◆ Le circuit du Haut des Sorins est inscrit au plan départemental des sentiers de randonnée et il a été accordé une subvention à la commune en dédommagement de sa réalisation.

◆ Le robinet d'eau pour les promeneurs, randonneurs, cyclistes a été réouvert après rénovation. Il se situe devant le panneau des circuits de randonnée à la mare du Fays.

Jean-Claude Chevalier
1^{er} Adjoint



Les dépliants des circuits de randonnée sont disponibles à la Mairie et à l'Office de Tourisme

JOURNEES DU PATRIMOINE 2017

Comme tous les ans, les Journées européennes du Patrimoine auront lieu le 3^e week-end de septembre soit les 16 et 17 septembre. La mairie centralise l'ensemble des manifestations ayant lieu sur la commune afin d'en transmettre le programme à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le thème européen de ces journées est « Jeunesse et Patrimoine »

A ce jour deux manifestations sont répertoriées :

La commune propose le samedi 16 de 14h à 18h une **exposition sur l'histoire des écoles de Turny** de la première « maison d'école » à la nouvelle école qui ouvrira ses portes à la rentrée. A cette occasion une visite guidée de l'école sera proposée à 14 et à 16 heures.

L'association des Amis du Patrimoine propose une soirée **Polyphonies corses** à 21h à l'église St Mammès.

Si d'autres associations ou particuliers souhaitent proposer une animation dans ce cadre, elles doivent se faire connaître en mairie auprès de Jean-Claude Chevalier (jcchevalier@turny.fr) avant le 28 juillet.

>> Patrimoine Culture

TURNY ET SES HAMEAUX AUX COULEURS DE L'ART LE TEMPS D'UN WEEK-END



Atelier Cathy Colin - Le Fays



Wilga - Grange de Gisèle au Fays



E. Colcher, A. Seuvre, P. Fontaine
Ferme des Greliers - Linant

Le 1^{er} Sentier des Arts de Turny s'est déroulé durant 3 jours le week-end de Pentecôte début juin.
Et ce fut un beau succès ! Plus de 400 visiteurs...

Les habitants de la commune ont ouvert leurs portes aux artistes et artisans d'art le temps de la manifestation. Avec beaucoup de chaleur humaine ils ont mis à disposition leur grange, leur jardin, leur atelier ou tout simplement leur « chez eux » pour le plus grand plaisir des visiteurs qui découvraient ou retrouvaient les richesses patrimoniales de Turny et ses hameaux : la ferme des Greliers à Linant, la miellerie ou la ferme des Varennes à l'Hôpital, la grange du Haut du Tôt ou un atelier d'artiste dans un ancien fruitier au Fays, le moulin des Maraux, etc..

T. Delhaste - Ferme Foucher
Le Saudurant



Les curieux venus des alentours, mais aussi de Tonnerre, Joigny, Auxerre, Vézelay et de l'Aube, ont suivi les panneaux orange indiquant les différents

B. Voisin, J. Bererd - Menuiserie de
la Forêt d'Othe - Les Maraux



J. Cornet
La miellerie
L'Hôpital



>> Patrimoine Culture



A.Frochot, JN. Rifler, Claude Vigneron - Ferme des Varennes

lieux d'exposition et ont parcouru le Sentier des Arts en une seule journée. D'autres ont préféré, plan du parcours artistique à la main, flâner, discuter, et prendre le temps de la découverte de chacun des 32 artistes exposant.

Ces artistes sélectionnés pour la qualité de leurs travaux ont exposé dans des lieux inhabituels. Ils sont sculpteurs, ébénistes, peintres, ferronnier d'art, photographes...

« C'est formidable de voir ces jeunes artistes et tous ces talents » résume une visiteuse venue de Troyes, admirant le travail d'Emilie, jeune ébéniste, et mettant en évidence la diversité de la création artistique présente pour ce 1^{er} Sentier des Arts.

De belles rencontres ont émaillé ce week-end artistique à Turny :

- ◆ Celle d'Adrien, ferronnier d'art montrant le geste du forgeron aux néophytes
- ◆ Celle de Marie aidant Théo à installer ses photos de Tokyo sur les bottes de paille de sa ferme
- ◆ Celle de Jocelyne nouvelle habitante de Turny nous faisant découvrir ses peintures aux couleurs chatoyantes
- ◆ Ou encore celle de Madeleine tellement fière que ses vieilles pierres s'animent de couleur et d'amitié.

Des dizaines d'anecdotes pourraient être racontées pour dire à quel point patrimoine, culture et convivialité ont fait des heureux, apportant à Turny l'émotion et le supplément d'âme qui en font un village avec un vrai plus.

Et pour reprendre les propos de Stéphane Gallois, Maire de Turny lors du pot des artistes : « puisque nous continuons à vouloir nous ouvrir sur tout ce qui existe, offrir de la diversité dans tous les domaines pour tous et pour chacun, être un territoire attractif propice au développement mais aussi faire la fierté de ses habitants », nous envisageons un 2nd Sentier des Arts en 2018.



Permettez-moi de remercier les artistes, les habitants ayant ouvert leurs maisons, les bénévoles et tous ceux qui ont permis de réussir ce pari d'amener l'Art dans notre village.

Cathy Colin



C. Cano, M. Lhuillier, S. Courtyllier - Moulin des Maraux



Pot des artistes offert par la Mairie de Turny
musique The Hills Mover G. Fray

>> Patrimoine Culture

DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE



Nouvel arrivage de livres

Grâce au soutien de la Bibliothèque Départementale de l'Yonne (BDY), nous effectuons deux rotations de prêts de livres par an, soit 600 ouvrages par semestre. La prochaine s'effectuera le mercredi 9 août 2017.

Vous souhaitez retrouver un auteur, un ouvrage ou une collection dans nos rayonnages ? N'hésitez pas à nous le faire savoir, la BDY possède 115 000 documents (livres, livres audio, CD et DVD musicaux) et permet une réservation en ligne. Nous nous chargeons de le faire pour vous et nous serons livrés dans les 15 jours qui suivent.

Formation des animatrices

Liliane Janvier, bénévole active et Laurette Cerveau, agent du patrimoine, ont bénéficié de la formation de base délivrée par la BDY. Cette formation, répartie sur huit journées d'avril à juin 2017, est un véritable outil de travail pour une meilleure gestion et un bon fonctionnement de la bibliothèque.

Réaménagement de l'espace

Plus aérien, plus convivial, plus ouvert... l'espace de la bibliothèque a changé. Parce que vous, lecteurs, avez besoin de vous y sentir bien, nous avons bougé les meubles : un coin lecture a été créé pour nos enfants, un petit salon pour les plus grands et deux îlots de travail sont dorénavant à votre disposition.

La bibliothèque à l'ère du numérique

L'informatisation a été engagée et présente les avantages suivants :

- ◆ faciliter la gestion
- ◆ pouvoir effectuer des échanges de livres avec les bibliothèques de proximité
- ◆ développer et faciliter l'accès à la lecture avec une plus grande diversité d'ouvrages
- ◆ permettre aux adhérents de consulter la liste des livres détenus par la bibliothèque de Turny et la BDY et connaître les disponibilités
- ◆ faciliter l'accès à Internet aux lecteurs via un accès wifi
- ◆ mettre à disposition un ordinateur et une imprimante
- ◆ proposer le prêt de tablettes numériques.

Laurette Cerveau
Agent du patrimoine

TURNY COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS ENTENDU...

Dimanche 13 août, nous vous proposons une découverte inédite de Turny. Si l'on connaît – plus ou moins – son histoire, on ignore ses légendes, qui, comme toutes les légendes, n'existent que pour ceux qui veulent y croire.

En tout cas, c'est ce que nous fera découvrir Elisa lors d'une balade d'environ 1 heure. Les petits enfants, les grands enfants et les adultes qui sont prêts à se laisser emporter par ces histoires seront les bienvenus pour cette **BALADE des SECRETS**.



Rendez-vous
dimanche 13 août à 16 h
place de la Mairie à Turny

La Petite Varenne

Chambre d'hôtes et
Gîte

Pour 2 personnes.

Route des Varennes
89570 TURNY

Jean-Claude et Marie-Laure
CHEVALIER-MORLET



Site : www.petitevarenne.fr ; mël : petitevarenne@free.fr ; tél : 33 (0)3 86 35 21 47

>> Patrimoine Culture

QUEL CONCERT, QUEL NIVEAU ! *MUSIQUES EN VOÛTES*



La commune de Turny a la chance d'accueillir dans son église le quatuor Manfred dans le cadre du Festival régional *Musiques en voûtes* le samedi 23 septembre 2017.

Ce quatuor a reçu deux premiers prix internationaux et il fait partie des quatre quatuors français les plus primés. Le festival *Musiques en voûtes* que le quatuor a initié a lieu en région Bourgogne Franche-Comté tous les ans à raison de 2 concerts par département sur le mois de septembre. En plus de la prestation du Quatuor Manfred, il permet à de jeunes musiciens de haut niveau ayant suivi un stage auprès du quatuor de présenter leur travail en public.

Le programme du samedi 23 septembre sera le suivant :

14h Visite guidée de l'église par Patrice Wahlen, historien

15h15 Moment musical par les jeunes talents du Festival (entrée gratuite)

16h15 *La ballade des secrets* dans Turny, découverte théâtralisée par Elisa Lamouret

18h Concert du Quatuor Manfred

La participation à ces différents moments est indépendante.

Tarif du concert du Quatuor Manfred :

- Plein tarif 15 €
- Tarif réduit (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, familles nombreuses) 10 €
- Gratuit pour les moins de 12 ans

Attention ! Il sera conseillé de réserver ses places dès parution de l'information officielle compte-tenu de la renommée de ce festival.

Jean-Claude Chevalier

TOUS A L'OPERA

Comme tous les ans la commune organise une sortie spectacle. Après une opérette, une pièce de théâtre, un opéra rock l'an passé, c'est une sortie à l'Opéra de Dijon qui est proposée pour la saison 2017-2018. Mais il serait dommage de faire l'aller-retour Dijon sans y passer un peu de temps. Le programme sera le suivant, **DIMANCHE 27 MAI 2018** :

- Départ 8h30 de la Place de la Mairie ;
- 11h à 14h30 : visite libre du centre historique et commercial de Dijon (un plan sera fourni), repas libre (nombreux lieux de restauration pour tous les budgets)
- 14h30 rendez-vous devant l'auditorium
- 15h spectacle
- 17h30 départ de Dijon pour un retour vers 20h à Turny.

PYGMALION

L'Opéra : PYGMALION

Musique de Jean-Philippe Rameau
Opéra en coproduction Opéra de Dijon, Opéra de Lille, Théâtres de Luxembourg et de Caen
Chœur du Concert d'Astrée, direction Emmanuelle Haïm

Prix des places 39 €, transport gratuit assuré par la commune.

C'est le mythe de l'artiste par excellence : Pygmalion, le sculpteur, crée en statue la femme parfaite... et en tombe amoureux ! Amoureux d'une chose qui ne peut le payer en retour.

Créé en 1748 à l'Académie Royale de Musique de Paris, Pygmalion est l'une des plus éclatantes réussites de Rameau dans le genre « acte de ballet » mêlant spectacle, musique et danse.

Les spectacles à Dijon sont très demandés, aussi faut-il réserver dès la parution des programmes.

Pour avoir un aperçu du spectacle

<https://www.youtube.com/watch?v=7MbrAr4WR-o>

Pour réserver

Adresser ou déposer en mairie un chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) en précisant le(s) nom(s) du (des) spectateur(s) concerné(s). Inscriptions dans l'ordre d'arrivée.

Le chèque ne sera encaissé qu'à l'issue du spectacle. En cas de force majeure signalée 8 jours avant le spectacle, le chèque sera rendu à son émetteur.



JC Chevalier

>> Vie associative

TURNY DANSE

DERNIER VOYAGE
DE TURNY DANSE

EMBARQUEMENT

Le samedi 1^{er} juillet 2017
à 19 H 30

A la salle des fêtes de VENIZY
Ouverture des portes à 19 H 00



Entrée : 10 €
Demi tarif de 7 à 16 ans
Gratuit jusqu'à 6 ans
Bovaille - Restauration
Tombola

Pour celles ou ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'applaudir la troupe TURNY DANSE lors de leur gala, ne ratez pas ce moment, c'est le dernier.

TURNY PETANQUE



Le 14 juin 2017 se déroulaient à Nolay en Côte d'or les rencontres régionales de pétanque des Aînés Ruraux en triplettes, ceci en vue des qualifications pour les rencontres nationales à Port Barcarès au mois de septembre prochain.

Deux équipes sur trois de Turny Pétanque s'étaient qualifiées lors des sélections départementales du 17 mai 2017 à Seignelay pour les rencontres régionales. L'une des équipes après le passage des poules finissait en quart de finale du concours principal, l'autre équipe écartée des poules disputait une place dans le concours complémentaire.

Malgré une non qualification pour les rencontres nationales à Port Barcarès, les équipes n'ont pas démerité car les concurrents étaient d'un bon niveau, donc toutes nos félicitations aux joueurs de Turny Pétanque ayant participé (Photo).

L'Association poursuivra ses entrainements à Turny en après-midi (comme prévu au calendrier 2017) ainsi que ses manifestations sur les prochains mois.

Pour consulter le calendrier, voir le bulletin municipal de février 2017.

JP Charonnat



Commune de Turny
Vend au plus offrant

**Toboggan
Balançoire**

Visibles cour de l'école maternelle
A démonter

***Adresser offre sous enveloppe cachetée
avant le 14 juillet à la Mairie de Turny.***

Renseignements Mairie de Turny 03 86 35 10 99



Vie associative

AMICALE DES POMPIERS



Le samedi 21 octobre prochain, l'amicale des sapeurs-pompiers de Turny organise son 4^e diner-spectacle.

Toujours associés avec la *Compagnie du parapluie*, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons nombreux afin de passer une agréable soirée, entre saynètes théâtrales et plats délicieux.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée auprès de Christelle Gallois, au 03 86 43 70 26.

Pierre Fray



ASSOCIATION DU PATRIMOINE

L'association des Amis du patrimoine, sera présente aux festivités du 14 Juillet en proposant, comme chaque année, une buvette et une vente d'enveloppes au profit des travaux urgents dans l'église de Turny.

Auparavant, le Samedi 8 Juillet à 20h30, cette église recevra "Apocalypse". Guy Perrault, clarinettiste de talent, apprécié de bien des habitants de Turny fera une nouvelle fois vibrer les voûtes de Saint Mammès.

Les membres de l'association se proposent d'aller chercher et de ramener chez eux les personnes qui se manifesteront chez l'un d'entre eux.

Le Samedi 16 Septembre (journée du Patrimoine) nous recevrons en l'église le groupe de polyphonies Corses "A Stonda" dont la notoriété n'est plus à prouver.

De plus amples informations seront communiquées en temps voulu.

Merci de participer à ces activités futures et merci aux personnes qui nous ont remis des livres et des cartouches d'encre usagées. Celles-ci ont rapporté 192.74€ en Mars et nous allons bientôt pouvoir faire un nouvel envoi.

Belle saison estivale à tous,

La présidente
Gisèle Corgeron

L'ADMR de Chailley a tenu son assemblée générale à Turny

L'assemblée générale annuelle de l'ADMR de Chailley s'est tenue le mercredi 14 juin à la salle des fêtes de Turny. Créée en 1961 l'association ADMR intervient sur les communes de Beugnon, Chailley, Lasson, Neuvy-Sautour, Sormery, Soumaintrain, Turny et Venizy.

En 2016 l'ADMR est intervenue à Turny pour 16 clients totalisant 1 655 heures : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement, préparation et aide aux repas, téléassistance.

Les objectifs de l'ADMR pour 2018 sont de :

- ◆ Gagner en efficacité et en cohérence dans les services rendus
- ◆ Vaincre l'isolement et apporter du bien-être aux personnes isolées
- ◆ Faire bénéficier les salariées le plus possible de formations adaptées aux besoins et à leur évolution professionnelle.

Le nouveau bureau de l'association est :
Cathy Colin, Présidente
Monique Tamborini, Trésorière
Catherine Weinbrenner, Secrétaire

Cathy Colin



ADMR
Tél. 03 86 35 30 88
1 rue Abel Boichut
89770 Chailley

Permanences Mardi et Jeudi de 9h à 16h30



Juillet

Samedi 1^{er}	Venizy	Gala de Turny Danse Salle des fêtes
Samedi 8	Turny	Concert de clarinette dans l'église à 20h30
Dimanche 9	Chailley	Trail de la Forêt d'Othe
Mercredi 12	Germigny	Jeu des énigmes pour les 6-11 ans RV dans l'église à 14h30 Gratuit
Jeudi 13	Neuvy-Sautour	Flânerie d'été : RV place de l'église à 15h 2€1€ gratuit -12 ans
Jeudi 13	Turny	22h Défilé aux lampions - 23h Feu d'artifice Terrain des Mareaux
Vendredi 14	Turny	Repas républicain tiré du sac - Après-midi jeux Salle des fêtes
Mercredi 19	Seignelay	Jeu des énigmes pour les 6-11 ans RV dans l'église à 14h30 Gratuit
Lundi 24	St-Florentin	Découverte de la ville 5 km. RV à l'Office du Tourisme à 17h 2 €
Mercredi 26	Vénizy	Jeu des énigmes pour les 6-11 ans RV dans l'église à 14h30 Gratuit
Jeudi 27	Lasson	Flânerie d'été RV place de l'église à 15h 2€1€ gratuit -12 ans
Vendredi 28	Mt-St-Sulpice	Bistrots Nomades. A partir de 19h. Années 60-70

Août

Mercredi 2	Vergigny	Jeu des énigmes pour les 6-11 ans RV dans l'église à 14h30 Gratuit
Jeudi 3	Héry	Flânerie d'été RV place de l'église à 15h 2€1€ gratuit -12 ans
Vendredi 4	Beugnon	Bistrots Nomades. A partir de 19h. Années 80
Mercredi 9	Germigny	Jeu des énigmes pour les 6-11 ans RV dans l'église à 14h30 Gratuit
Jeudi 10	Butteaux	Flânerie d'été RV place de l'église à 15h 2€1€ gratuit -12 ans
Dimanche 13	Turny	La Balade des secrets de Turny RV Place de la mairie à 16h
Mercredi 16	Seignelay	Jeu des énigmes pour les 6-11 ans RV dans l'église à 14h30 Gratuit
Jeudi 17	Chailley	Flânerie d'été RV place de l'église à 15h 2€1€ gratuit -12 ans
Vendredi 18	Turny	Bistrots Nomades. A partir de 19h Parc salles des fêtes. Années 30-60
Lundi 21	St-Florentin	Découverte de la ville 5 km. RV à l'Office du Tourisme à 17h 2 €
Mercredi 23	Vergigny	Jeu des énigmes pour les 6-11 ans RV dans l'église à 14h30 Gratuit
Jeudi 24	Champlost	Flânerie d'été RV place de l'église à 15h 2€1€ gratuit -12 ans
Vendredi 28	Chéu	Bistrots Nomades. A partir de 19h. Pop-rock
Mercredi 30	Vénizy	Jeu des énigmes pour les 6-11 ans RV dans l'église à 14h30 Gratuit

Septembre

- Samedi 16 Turny Journées du Patrimoine**
- Visite guidée de l'école à 14h et 16h
 - Exposition sur l'histoire des écoles de Turny dans la nouvelle école ouverte de 14h à 18h
 - Concert Polyphonies corses Eglise Saint Mammès à 21h
- Samedi 23 Turny Musiques en voûtes**
- 14h Visite guidée de l'église par Patrice Wahlen, historien
 - 15h15 Moment musical par les jeunes talents du Festival - Gratuit
 - 16h15 *La balade des secrets* de Turny
 - 18h Concert du Quatuor Manfred

